

AGROALIMENTAIRE : 3 M€ pour les abattoirs de Bourgogne-Franche Comté

Le Plan de Relance national intègre dans ses financements une section "abattoirs" qui bénéficiera de 130 millions d'euros. Pour la région Bourgogne-Franche Comte, ce sont 8 dossiers au final qui ont été retenues, pour un montant d'aide de 3 millions d'euros. Parmi elles, la société Bisontine d'Abattage (Besançon), la [SOCIETE D'ABATTAGE DES VOSGES SAONOISES](#) / T : 03.84.40.21.13, la société d'Abattage des Vosges (Luxueil-les-Bains) et l'abattoir de la Motte (Pusey).